

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 75 (1939)

Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Semaine pédagogique.* — VAUD : *Instituteur émérite.* — *Places au concours.* — *Nécrologie.* — *Ecoles normales, brevets spéciaux.* — NEUCHATEL : *Revue des sections : Chaux-de-Fonds.* — INFORMATIONS : *Camp des Educatrices.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Dr PH. ETTER : *Discours prononcé au Lehrertag.* — A. STEINER, trad. E. D. : *Une famille de hérissons (Tableaux scolaires suisses).* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

XXVII^e CONGRÈS DES INSTITUTEURS SUISSES ET SEMAINE PÉDAGOGIQUE (suite)

Le programme de la Semaine pédagogique comportait, chaque matin, de 8 à 10 h., un certain nombre de conférences simultanées, sur des sujets divers, suivies, depuis 10 h., d'une séance plénière où plusieurs orateurs traitaient le même sujet.

Les conférences simultanées, du plus haut intérêt, données dans différents auditoires de l'Université ou du Poly, furent suivies par un public assidu. Malheureusement, la langue française a été, par suite de circonstances imprévues, réduite à une portion un peu trop congrue. Le mardi, M. Denis de Rougemont, qui devait parler du « Personnalisme », fit défaut et ne fut pas remplacé. Ce même jour, M. V. Moine, de Porrentruy, retenu au service militaire, ne put venir, comme prévu, nous entretenir de « l'échange d'écoliers et d'étudiants ». Le lundi, toutefois, M. Jaccard, chef de service de l'enseignement primaire du canton de Vaud, intéressa son auditoire en parlant de la radiophonie à l'école et de ce qui se fait actuellement dans ce domaine en Suisse romande, et en particulier dans le canton de Vaud. Son exposé, clair et vivant, complétait d'une façon fort heureuse ceux des orateurs de la Suisse alémanique et italienne.

Le mercredi, M. Meylan, directeur de l'Ecole supérieure des Jeunes filles de Lausanne, obtint un franc succès en parlant de « l'Elément poétique dans l'éducation ».

Tous les auditeurs des Conférences simultanées se retrouvaient, en fin de matinée, dans le Grand auditoire du Poly, trop petit pour contenir pareille affluence. Les conférenciers étaient de choix et les sujets de toute actualité. Lundi, sur « l'Individu et la Communauté », M. le pasteur Schädelin de Berne, définit le point de vue du protestantisme, le Dr Pius Emmenegger, de l'Université de Fri-

bourg, celui du catholicisme, et le côté philosophique du sujet fut exposé par M. Nef, de l'Ecole de commerce de St-Gall. Les trois conférenciers s'exprimèrent en allemand.

« L'idée suisse de l'Etat » était le thème proposé aux orateurs de la seconde conférence plénière, le mardi. M. de Salis, professeur au Poly, parla en français. Ses idées, originales et élégamment exprimées, émanation d'un sentiment patriotique et religieux profond, firent impression.

Mercredi, à la troisième conférence plénière, on entendit, en français, M. le Dr Carrard, de l'Ecole polytechnique, et, en allemand, M. Fehlmann, de l'Ecole des métiers de Zurich. Le sujet était : « L'Economie suisse et l'Ecole ». Pour M. Carrard, l'école doit préparer l'enfant à la vie. Il faut que « les jeunes gens qui sortent de l'école aient l'esprit d'observation, un jugement sain et l'esprit de collaboration ». Si les idées exprimées n'étaient pas nouvelles, l'argumentation ne manqua pas de pertinence.

Puis ce fut, le même jour à 17 h., en l'église St-Pierre, la clôture de la Semaine pédagogique, digne couronnement d'une digne manifestation des éducateurs suisses. La Radio a, par ailleurs, diffusé les diverses phases de la cérémonie. Après le discours, en allemand, du Conseiller d'Etat zuricois Nobs, celui, en italien, du Dr Zoppi, professeur au Poly, le président du Conseil national, le Vaudois H. Vallotton, parla en français. Il remercia le corps enseignant suisse de son activité éducatrice et affirma « que les pédagogues suisses ont bien mérité du Pays. Ils l'ont servi avec une fidélité exemplaire. Dans les plus mauvais moments, ils ont fait leur devoir ». La nombreuse assistance se sépara après avoir chanté le Cantique suisse, dans les trois langues nationales, affirmant ainsi la ferme volonté des instituteurs suisses de tous ordres, de toute langue et de toute confession, de rester fidèles à l'idéal suisse.

Cette assurance donnée à la face du pays, chacun s'en est retourné à la tâche quotidienne, réconforté, encouragé dans son rôle d'éducateur de la jeunesse d'un pays libre.

Au reste, ainsi que le disait sur le chemin du retour un des membres du Comité S. P. R., « ce magnifique effort d'union de tous les éducateurs de toutes les parties du pays est à souligner : il est réconfortant de constater que l'Ecole suisse est unanime lorsque les problèmes nationaux sont en jeu ».

Un regret, toutefois, un seul : pourquoi la presse — particulièrement notre presse romande — n'a-t-elle pas accordé plus d'importance à cette grandiose manifestation du corps enseignant ? Nous ne savons si ce silence est imputable au Comité du Congrès, aux agences ou à nos journaux eux-mêmes. Mais, de toutes manières, nous déplorons qu'une réunion de cette importance n'ait pas trouvé

plus d'écho dans la presse quotidienne dont le rôle est de renseigner le grand public.

C. G.

VAUD INSTITUTEUR ÉMÉRITE, POURQUOI PAS ?

Dans un article paru récemment dans le *Pays vaudois*, un correspondant P. G. raille — gentiment il est vrai — le terme *émérite* qui suit généralement, dans les avis mortuaires de nos collègues, le nom d'instituteur ou d'institutrice. Après recherche dans le *Petit Larousse*, l'auteur de l'article définit comme suit l'adjectif *émérite* : « qui a une longue pratique d'une chose éminente » ; il poursuit : « N'y a-t-il d'éminent que la carrière d'instituteur ? A lire les journaux, on serait tenté de le croire. Loin de moi l'idée de venir ici faire du dénigrement ; mais il me semble qu'il y a dans cette appellation d' « émérite » quelque chose de pédant qui ne cadre guère avec un deuil véritable ; je suis certain qu'un homme dont la vie a été un exemple doit pouvoir passer dans l'autre monde sans avoir besoin de ce certificat ! » Et P. G. se demande en terminant pourquoi on n'accorderait pas la même appellation aux membres d'autres corps de métiers, aux paysans par exemple, dont l'œuvre est éminemment utile ?

A cet article ont répondu quelques correspondants qui complètent en ces termes, tirés du *Grand Larousse* ou du *Larive et Fleury*, le sens d'*émérite* : « se disait d'un fonctionnaire en retraite jouissant des honneurs de son titre — abusivement : expérimenté, distingué ». De ces explications, il ressort bien qu'*émérite*, du moins dans le langage courant, ne signifie autre chose que retraité et, par conséquent, ne donne pas au titulaire une mention honorifique quelconque. Il n'est donc pas surprenant de trouver cette dénomination dans les faire-part nécrologiques de nos collègues retraités. Ce terme, dont nous serons tous un jour gratifiés — puisque tous nous espérons jouir d'une longue retraite — ne doit pas faire de jaloux !

ED. B.

PLACES AU CONCOURS

Peney-le-Jorat : Instituteur et institutrice (8 août).

Forel-Lavaux (Le Grenet) : Instituteur.

Eysins : Instituteur.

Morges : Instituteur (15 août).

NÉCROLOGIE

† **Eugène Roch**, ancien inspecteur scolaire. — Une personnalité s'en est allée. Les journaux ont dit la vie et l'exemple laissé par cet homme. Qu'il nous soit permis ici de relever quelques traits de ce grand caractère.

Eugène Roch était originaire du Pays d'Enhaut. Il possédait les qualités de cœur qui, alliées à une belle intelligence, ont fait de cette individualité un éducateur dans toute l'acception du terme. Ce fut un grand travailleur. Dès 1890, il enseigna au Chalet-à-Gobet, puis un an plus tard à Lausanne, prenant dès 1906 la direction de la première classe primaire supérieure créée dans le canton. En 1917, il était nommé inspecteur scolaire communal, puis dès sa retraite, en 1933, membre de la Commission scolaire.

Très tôt, il s'intéressa aux jeunes gens libérés des écoles, et il fut appelé à la direction du Service d'orientation professionnelle et du placement des apprentis. Que de jeunes lui doivent la place qu'ils occupent aujourd'hui, et plus que cela encore, l'enthousiasme qu'il sut créer en eux. Durant plus de trente ans, il dirigea dans cet esprit les cours des Jeunes Commerçants.

Toute la vie d'Eugène Roch fut consacrée à l'enfant, à l'adolescent. A cette tâche, il apporta un inlassable dévouement tout empreint de modestie.

Eugène Roch aimait aussi à écrire. Sous le pseudonyme de Pierre d'Antan, il publia récits, nouvelles, comédies, où dans un style châtié, il se révèle très bon psychologue.

Un grand ami nous a quitté. Son exemple demeure vivant.
Restons-lui attachés.

F. R.

† **B. Borgeaud-Pilet.** — M^{me} Berthe Borgeaud-Pilet avait obtenu son brevet en 1901, a enseigné quelques années à Villars, puis à Orny où elle prit sa retraite en 1931.

Excellente éducatrice, énergique, pleine d'entrain, étonnante par son talent d'organisation et son savoir-faire, M^{me} Borgeaud avait une âme forte lui permettant de rester calme et confiante dans les épreuves qui ne lui furent pas épargnées. Ne composait-elle pas d'émouvantes pièces de vers pour les siens sur son lit de souffrances à la veille même de sa mort !

X.

ÉCOLES NORMALES Brevets spéciaux 1939.

A. *Enseignement ménager* : M^{les} Bänziger, Andrée ; Bassin, Georgette ; Besson, Marcelle ; Breitenstein, Yvette ; Chambaz, Huguette ; Corbaz, Henriette ; Golay, Madeleine ; Goetschmann, Jeanne ; Goumaz, Marguerite ; Jaquier, Nelly ; Laubscher, Anne-Marie ; Matile, Gabrielle ; Monnet, Ruth ; Morel, Andrée ; Paccaud, Madeleine ; Paillard, Jacqueline ; Petitpierre, Jeanne. Externe : M^{le} Mangisch, Anne-Françoise.

B. *Classes de développement* : M^{les} Byrde, Liliane ; Chappuis, Claire ; Delapraz, Yvonne ; Favre, Anita ; Lassueur, Nelly ; Long, Louisa ; Poget, Marguerite ; Rogivue, Cosette.

C. *Enseignement des travaux à l'aiguille* : M^{les} Belet, Violette ; Cardinaux, Marie-Louise ; Cogniasse, Hélène ; Dovat, Lily ; Ethenoz, Cécile ; Golaz, Georgette ; Jalut, Geneviève ; Monney, Jeanne ; Perroud, Olga ; Pittet, Jérôme ; Stalder, France.

NEUCHATEL**REVUE DES SECTIONS****IV**

Section de La Chaux-de-Fonds. — Privée de chef pendant quelque temps, en raison de graves dissensions, la section de La Chaux-de-Fonds est rentrée dans la paix ; elle a repris vie sous l'influence bienfaisante de son nouveau président, M. J.-H. Vuilleumier. Celui-ci ainsi que ses excellents collaborateurs du Comité, a dû faire preuve de beaucoup de courage et de dévouement pour mener à bien une tâche entreprise dans des conditions très défavorables.

A tous s'en va la plus vive reconnaissance du Comité central qui, après les inquiétudes éprouvées au cours de la crise, a la joie de lire dans le rapport de M. Vuilleumier que le bonheur est revenu au foyer.

« Dès le début de notre activité, nous dit-il, ce fut le calme après l'orage... Le soleil de la bonne entente réapparaît, distribuant sa chaleur et sa lumière. Tout d'abord, joie de collaborer entre membres du Comité. Ici, je me plaît à exprimer à mes collègues tout mon plaisir à travailler avec eux, et à les remercier très chaleureusement de la part effective, prise par chacun, aux responsabilités. De mars à décembre, 12 séances, sans compter les bureaux au Collège de la Promenade, ni les nombreuses récréations où les affaires de la Péda firent les frais de la conversation.

« Mais joie aussi de trouver auprès de vous tous, chers collègues, un réconfort bienfaisant et des encouragements précieux. Nous savons que vous êtes avec nous, prêts à nous avertir au moindre danger, prêts à nous seconder en cas de nécessité. Et cet esprit de mutuelle compréhension n'a fait que s'accroître au cours des diverses manifestations de l'année.

» C'est à peine si le gel a grillé un ou deux bourgeons, si quelques mécontentements plus ou moins justifiés ont éloigné un ou deux membres, si le zèle de quelques-uns s'est refroidi par-ci, par-là... Mais l'arbre refleurira. Que dis-je ? Il refleurit déjà si j'en crois certains souhaits exprimés de venir ou de revenir à nous.

» Il refleurit par ce « *Trait d'union* » (*organe de la section*) dont nous avions l'ennui et qui nous a rendu visite, cinq fois... Nous savons que plusieurs d'entre vous l'accueillent avec plaisir comme l'enfant de la maison. Cela nous suffit. Il vous reviendra peut-être sous un habit plus pimpant, plus soucieux aussi de mériter vraiment son nom. »

Citons maintenant quelques manifestations de la section :

19 avril : Visite de la fabrique de câbles de Cortaillod et de l'exposition Edmond Bille.

17 octobre : Veillée musicale par l'ensemble vocal Pro Arte avec le concours d'instrumentistes, sous la direction de M. Paul Matthey.

19 octobre : Visite de la raffinerie d'Aarberg, de la fabrique de porcelaine de Langenthal et du Foyer pour tous d'Herzogenbuchsee.

7 décembre : Vente. Les travaux exécutés par des membres de la section furent rapidement enlevés, et un buffet fort bien achalandé, complètement dépouillé en deux heures. Bénéfice net de 400 fr.

24 décembre : Séance de Noël. Au programme, deux conférences : « Les peuples de Guinée », par le Dr A. Monnard et « L'enseignement individualisé et les fiches scolaires », par M. Béguin, instituteur à Genève. Conférences encadrées de chants d'élèves et de morceaux de piano, par Mlle Marg. Brandt. Thé offert à tous les participants qui trouvèrent à leurs places un sonnet d'André Pierre-Humbert illustré par des linos d'Ed. Kaiser, fils.

« Tout cela, ajoute le rapport, est bel et bon, me direz-vous, du plaisir, des réjouissances sans fin, des courses par monts et par vaux... mais... Après tout, pourquoi pas ? Ne pensez-vous pas que la meilleure manière de ramener de la vie, de l'entrain, de la fraternité entre membres du corps enseignant, c'est de se retrouver souvent, de deviser autour d'une tasse de thé, de se promener dans la campagne, loin du brouhaha des villes, de s'instruire en se délassant, de se laisser bercer par le rythme des sons et enchanter par la magie des couleurs ?

» Mais, il n'y a pas que cela. »

En effet, une enquête a été faite au sujet d'une baisse éventuelle de la cotisation ; cette diminution n'a pas été admise. Notons en passant que le déficit d'exercice de 304 fr. montre qu'il était sage de ne rien changer aux moyens d'existence de la Section.

Une cagnotte a été organisée pour faciliter une visite éventuelle à l'Exposition de Zurich.

Un nouvelle société de couture a repris courageusement la succession de l'ancienne.

« Nous avons travaillé, lisons-nous, en parfaite collaboration avec la sous-section des travaux manuels pour l'organisation d'un cours de reliure et d'un cours de travaux sur cuir.

» Pendant quatre après-midi, le mercredi, des moniteurs dévoués ont initié une vingtaine de collègues aux secrets du ski, sur les pentes avoisinant la Vue des Alpes.

La bibliothèque de la Section a reçu une subvention de 300 fr.

Sollicitée de prêter son concours pour le cortège de la Braderie la Section a répondu qu'elle préférait vouer son effort en faveur d'œuvres scolaires, en organisant une soirée au cours de l'hiver.

Après avoir rappelé ce qui a été fait par le C. C. dans la question

des traitements, le rapport nous dit : « L'Union ouvrière nous a envoyé plus d'une circulaire tant pour la célébration du 1^{er} mai que pour la vente de l'Agenda ouvrier. Nous n'avons pas cru devoir répondre favorablement à sa demande de subvention pour le placement d'enfants de chômeurs pendant les vacances, estimant que nous faisions notre part en faveur de l'enfance en nous occupant des Colonies de vacances et de l'œuvre similaire patronnée par Pro Juventute. Par contre, nous avons remis un don de 75 fr. pour le Noël des enfants de chômeurs en complétant la collecte faite parmi nos membres. »

Un subside de 25 fr. a été versé à l'Oeuvre des Lectures pour la Jeunesse.

La Section a fait vendre, par l'entremise des écoliers, un certain nombre d'exemplaires du journal : *La Jeunesse et la Paix du Monde*.

M. Vuilleumier termine son excellent rapport par cette déclaration réconfortante : « Après cet exercice, notre but reste le même : servir. Servir la cause de l'école qui nous est chère, et à laquelle nous continuerons de donner le meilleur de nous-mêmes, servir les membres de la grande famille pédagogique, en mettant toute notre intelligence et tout notre cœur au resserrement des liens qui nous unissent, au perfectionnement de notre culture, à l'amélioration de notre condition sociale. »

Bien qu'il s'en défende, M. Vuilleumier n'est pas resté au-dessous de ses intentions ; il a, en particulier, rendu un immense service à la famille pédagogique dont il parle en faisant renaître, dans son sein, la concorde.

Nous avons appris avec plaisir que M. Vuilleumier avait accepté le renouvellement de son mandat pour une année. Nous souhaitons que ses efforts et son dévouement soient récompensés d'autant de joie et de succès que dans l'exercice écoulé. Et comme il le dit lui-même : « Courage et en avant ». J.-Ed. M.

INFORMATIONS

VIII^e CAMP DES ÉDUCATRICES - VAUMARCUS du samedi 12 au mercredi 16 août 1939.

PROGRAMME

Samedi 12 août.

12 à 14 h. Arrivée. Le camp est à 20 minutes de la gare de Vaumarcus.

15 h. 30 Thé.

16 h. Séance d'ouverture.

17 h. M. *Lucien Bovet*, sous-directeur de l'Asile de Cery, Lausanne : « Vivre ».

Dimanche 13 août.

- 10 h. M. *Marcel Grobety*, pasteur à Villars-Chesières : Culte.
 20 h. M. *Boris Roubakine*, Lausanne. Soirée d'Art : « A — 30° au pied du Cervin ». Projections.

Lundi 14 août.

- 10 h. M. *Charly Clerc*, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich. Le pays et nos responsabilités : « Comment grandit le sentiment de patrie ».

Mardi 15 août.

- 10 h. Mme *Cécile Delhorbe*, docteur ès lettres, Lausanne : « La France et l'antisémitisme ».
 16 h. Mlle *Madeleine Hahn*, présidente nationale des A. J. F., Genève : « De toute son âme ».

Mercredi 16 août.

- 10 h. M. *Marc Vernet*, pasteur à Pully : « Vie intérieure ».
 14 h. Clôture : Mlles Germaine Rochat, violoniste, Jeanne Tissot, pianiste, assureront la partie musicale du camp.

Dans l'après-midi, départ en autocar pour le Herzberg, visite facultative du Foyer de culture populaire créé par M. Fritz Wartenweiler (près Aarau). Coût approximatif : 15 fr.

Jeudi 17 août.

Conférence de M. Wartenweiler. — Contact avec des éducateurs suisses allemands. — Retour à Vaumarcus pour le train du soir.

Renseignements pratiques : Les participantes sont logées et nourries pour le prix de 25 fr. (30 fr. pour le logement à la maison Zwingli). Prix partiels pour celles qui ne font pas tout le camp.

Le camp fournit à chaque campeuse un matelas de varech, un oreiller et des couvertures de laine. Prière d'apporter deux draps, une taie d'oreiller, un manteau ou une pèlerine, de bons souliers, un psautier Laufer, un costume de bain et des espadrilles si l'on veut participer à la gymnastique matinale ; pour le Herzberg : un sac de couchage.

Les cantonnements sont bien aménagés. Chambres plus confortables en nombre limité, de 2, 4 et 6 lits, à la maison Zwingli, attribuées aux premières inscrites.

Verser sans délai au compte de chèques II 5663 la somme de 25 ou 30 fr. Ajouter, si désiré, le prix du billet collectif 4 fr. 95 (départ de Lausanne 12 h.). Tous renseignements à Mlle M. Muller, 17, avenue d'Ouchy, Lausanne.

Chères collègues,

C'est avec un grand espoir que nous vous convions au grand rendez-vous de l'amitié dans le plus tranquille et le plus harmonieux pays que vous puissiez rêver.

Répondez à notre appel, vous ne le regretterez pas.

M. MULLER.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA SEMAINE PÉDAGOGIQUE A ZURICH

Discours du Président de la Confédération.

Nous donnons ci-dessous quelques extraits du discours prononcé par le Président de la Confédération, M. le Dr Ph. Etter, lors de l'assemblée générale au Palais des Congrès.

Institutrices et instituteurs suisses,

A l'occasion du *Lehrertag*, acte de consécration de l'école au pays, je transmets aux maîtresses et maîtres d'école suisses le salut de la Confédération. L'école n'est pas une organisation fédérale, elle est et doit rester la tâche de chaque canton.

Ce serait une erreur, aujourd'hui plus funeste et plus impardonnable que jamais, de diminuer dans quelque domaine que ce soit l'autorité des cantons en matière scolaire. Cette erreur, en tant que président actuel du Département de l'Intérieur, je tiens tout particulièrement à préciser que je n'ai en aucune façon l'intention de la commettre.

Mais, précisément parce que l'école est du ressort de l'autorité cantonale et que nous ne voulons pas porter atteinte à cette indépendance, le Président de la Confédération a le droit, comme interprète du Conseil fédéral, de s'attribuer le privilège de transmettre sans arrière-pensée aux institutrices et instituteurs réunis ici, ainsi qu'à toutes leurs organisations, les remerciements du pays.

Je fus avant mon entrée au Conseil fédéral assez longtemps à la tête du Département de l'Instruction publique d'un petit canton, pour savoir avec quelle abnégation, avec quel courage et quel esprit de sacrifice les maîtresses et maîtres d'école remplissent leur devoir.

Depuis, mon activité de président du Département de l'Intérieur m'a mis en contact avec les Ecoles secondaires et les Universités du pays. Je peux me rapporter à mes propres observations et à mon expérience personnelle pour affirmer ici aux yeux du pays que l'Ecole et l'Instruction à tous ses degrés, de l'école populaire à l'université, se maintient à un niveau très élevé. Les institutrices et instituteurs de notre pays s'efforcent honnêtement, dans la haute idée qu'ils se font de leur vocation, d'offrir à l'Ecole les meilleures forces de leur vie. C'est à un autre titre encore que j'ai le droit de les saluer et de les remercier ; un titre duquel je suis plus fier encore que de celui de Président de la Confédération : celui de père de cinq garçons et de cinq jeunes filles.

Si toutes les familles étaient aussi riches en enfants, il n'y aurait plus aucun instituteur sans place.

... J'ai le droit de dire qu'un père qui préside lui-même dans sa propre famille un pensionnat déjà considérable de garçons et de filles a une double compréhension, une double admiration pour la peine, pour le travail, pour le sacrifice et la patience d'une institutrice ou d'un instituteur qui ont à s'occuper non pas de dix, mais de trente, de quarante enfants et souvent plus encore. Comme père, je les remercie au nom de tous les pères et de toutes les mères du pays.

... La maîtresse et le maître revêtent une partie de la dignité, de l'autorité, du devoir et de la responsabilité du père et de la mère... Une des tâches principales qui incombent à l'Ecole au service du pays est le maintien et le renforcement de l'idée d'autorité.

... Le second service que l'Ecole doit rendre au pays consiste à éduquer la jeune génération dans la conscience de ses devoirs et de ses responsabilités.

Lors de la commémoration de la bataille de Laupen, le colonel Rudolf von Erlach, un descendant de ce héros qui conduisit les troupes bernoises à la victoire, a prononcé quelques mots brefs mais énergiques et clairs sur la conception de la démocratie : « Dans la démocratie, chacun a le droit de parler, mais tous ne l'ont pas de parler en même temps, et ceux seuls peuvent utiliser ce droit qui dans leur cercle, dans leur profession, remplissent leur devoir. Nous devons éllever une génération qui s'occupera plus de son propre devoir que du devoir des autres ».

... Institutrices et instituteurs, inculquez à la jeunesse qui vous est confiée le sentiment du devoir dans les petites choses. Celui qui est fidèle dans les petites choses est aussi fidèle dans les grandes. Elevez nos fils, ceux qui demain auront la charge du pays de nos pères, à la connaissance de leur devoir en partant de celle de la liberté intérieure qui découle de la conscience de ses responsabilités, et dites-leur qu'il importe peu de savoir dans quelle occupation, dans quel métier ils serviront plus tard le pays, mais plutôt que tout est indépendant de cette question, qu'ils rempliront leur devoir dans la profession qu'ils auront choisie, quelque ordinaire, quelque modeste soit-elle. C'est pourquoi je pense qu'il conviendrait fort mal que dans l'enseignement de l'histoire, par exemple, nous ne parlions que des grands ; nous devons aussi à l'occasion introduire dans nos classes l'étude de l'histoire contemporaine dans un enseignement vivant basé sur l'observation, parler de la vie et des mérites de ceux qu'on nomme à tort des petites gens et derrière lesquelles se cachent souvent tant de vraie grandeur, de noblesse et de force... De cette manière, l'Ecole apporte aussi sa contribution au raffermissement de la communauté sociale de notre peuple. Notre Ecole doit jeter un pont vers la compréhension mutuelle, l'estime réciproque et, ce qui plus est, vers l'amour.

M. le Président rappelle ensuite la diversité des races, des langues, des confessions et des idées politiques qui peuvent subsister côte à côte sur notre étroit territoire suisse. Il appartient à l'Ecole de ne pas affaiblir chez les jeunes l'estime qu'ils peuvent porter à des gens qui n'ont pas leur opinion. L'Ecole doit enseigner le respect suisse du droit, le respect de la liberté, l'amour des Confédérés d'autre langue, d'autre culture, d'autre confession. C'est conserver, c'est cultiver cet amour et ce respect que M. le Président de la Confédération pense devoir être une des tâches principales de nos écoles.

L'école suisse ne doit jamais devenir une école de haine, mais toujours être une école d'amour fédéral et chrétien. Institutrices et instituteurs, la jeunesse vous est confiée et avec elle, l'avenir de notre pays. En elle développez la joie, conservez la croyance au pays, éveillez l'esprit de sacrifice pour le pays. Ce que j'entends par là, je le voudrais saisir en ces quelques mots concis « Freude am Land »...

...L'enfant suisse doit apprendre peu à peu que ce n'est pas par hasard qu'il est né dans ce pays, mais qu'une longue suite de générations est étroitement liée à ce pays et à son histoire. Tout spécialement dans les endroits où la dispersion de la population n'est pas trop avancée, où il reste encore une souche solide de familles autochtones, on doit plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, montrer à l'enfant les liens de sa famille avec l'histoire de sa localité et partant du pays. Vous considérerez sans doute ce projet d'émulation comme une morne et irréalisable théorie. Je partagerais cette opinion si je n'avais vu souvent briller dans les yeux des garçons et des filles une flamme si claire quand, visitant parfois des écoles, j'essayais de leur montrer la part de leur famille, le rôle de ceux qui portèrent leur nom dans des événements définis. Il est très opportun d'exiger de l'école qu'elle enseigne l'histoire nationale par l'intermédiaire de celle de la famille, car c'est par la famille que nous sommes liés au passé du pays. Ne pas chercher à lier en quelque façon l'histoire de la famille à celle de la localité me paraît être la même erreur que montrer avec empressement sur la carte la géographie du pays, mais être incapable d'appeler de leur vrai nom les villages et les montagnes du voisinage. Foi dans le pays ! ... De la joie et de la foi dans le pays, notre jeunesse atteindra d'elle-même la troisième qualité que l'école suisse doit cultiver en elle, l'esprit de sacrifice pour le pays.

Une école qui voudrait rester sur le plan d'un matérialisme dénudé ne pourrait éléver la jeunesse à l'esprit de sacrifice. Une école qui ne voudrait pourvoir qu'aux besoins dits pratiques de la vie, ne remplirait pas ses devoirs vis-à-vis du pays. Cette constatation est valable pour tous les degrés de notre école.

... La question « *cui bono* » — à quoi cela sert-il ? — trahit une conception qui doit étouffer les plus nobles forces de notre jeunesse dans un vide opportunisme.

... Institutrices et instituteurs, éduquons pour notre pays une jeunesse courageuse, énergique et prête au sacrifice.

Mais ce que comprend l'éducation de notre jeunesse au sacrifice à l'heure du danger, la préparation de nos garçons comme soldats de nos filles comme femmes et mères de soldats, je le résumerai, si vous le permettez, en une seule phrase : Il n'y a aujourd'hui aucune institutrice suisse, aucun instituteur suisse qui ne se place d'une manière positive sur le terrain de la défense du pays.

... Institutrices, instituteurs, ne vous laissez pas décourager ! Dans son invitation au Lehrertag et à la Semaine pédagogique, M. le professeur Dr Paul Boesch a écrit un mot bref, mais grand et significatif : « Avant tout la parole est vivante. » Et ce n'est pas exact de dire comme on le fait à l'occasion : « Montrons des actes au lieu de paroles, agissons au lieu de parler. » La parole est aussi une action et elle a une force semblable à la force de la semence qui conserve sa puissance de vie pendant des siècles et des siècles. Je ne crois pas qu'un seul mot prononcé soit perdu. Avec la parole que vous offrez à notre jeunesse, avec cette parole, vous déposez une semence dans le cœur de l'enfant, qui ne lèvera peut-être pas aujourd'hui, mais sûrement demain, dans la deuxième et troisième génération.

Je remercie le « Schweizerischen Lehrerverein » et les autres organisations des maîtres et maîtresses pour la préparation du Lehrertag suisse. Je les remercie ainsi que le comité zuricois pour l'organisation de la semaine pédagogique qui j'espère, portera des fruits dans le domaine de l'éducation de notre pays. Institutrices et instituteurs, vous avez une tâche pleine de responsabilités et par là même admirable. C'est à vous qu'est confiée notre jeunesse, la Suisse de demain. Songez que sous votre direction croît une génération qui doit être prête à maintenir courageusement et avec esprit de sacrifice cette Suisse de demain forte et libre.

PH. ETTER.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

UNE FAMILLE DE HÉRISSONS (*Suite*)

Tout en trottinant, l'animal rase le sol de son museau pourvu de quelques poils raides. Il renifle ainsi, flairant et tâtant en quête de nourriture. L'ouïe intervient dans la recherche, car elle est fine malgré la petitesse de l'oreille. Son sens le plus faible est la vue, bien que ses petits yeux examinent les alentours avec vivacité. Puisque tout ce que le hérisson peut dénicher de vivant lui devient nourriture : limaces, vers de terre, insectes terrestres de toutes sortes (par exemple bousiers, carabes, papillons nocturnes au repos), cloportes, araignées et mille-pattes, et, en outre, des animaux plus

gros, surtout des souris dont il ravage des nids entiers, des oiseaux nichant à terre, des grenouilles, des lézards, même, à l'occasion, des serpents ; il s'attaque à des espèces venimeuses comme la vipère aspic ou la péliade. Ce n'est qu'en complément que le hérisson consomme une nourriture végétale comme les racines ou les fruits¹.

En captivité on le nourrit de lait, de pain trempé dans du lait et de viande.

La mâchoire du hérisson est une arme redoutable. La dentition est celle des insectivores, caractérisée par des dents à tubercules acérés (voir fig. ci-dessous, formule dentaire $\frac{3.1.3.3}{2.1.3.3} = 36$ dents)

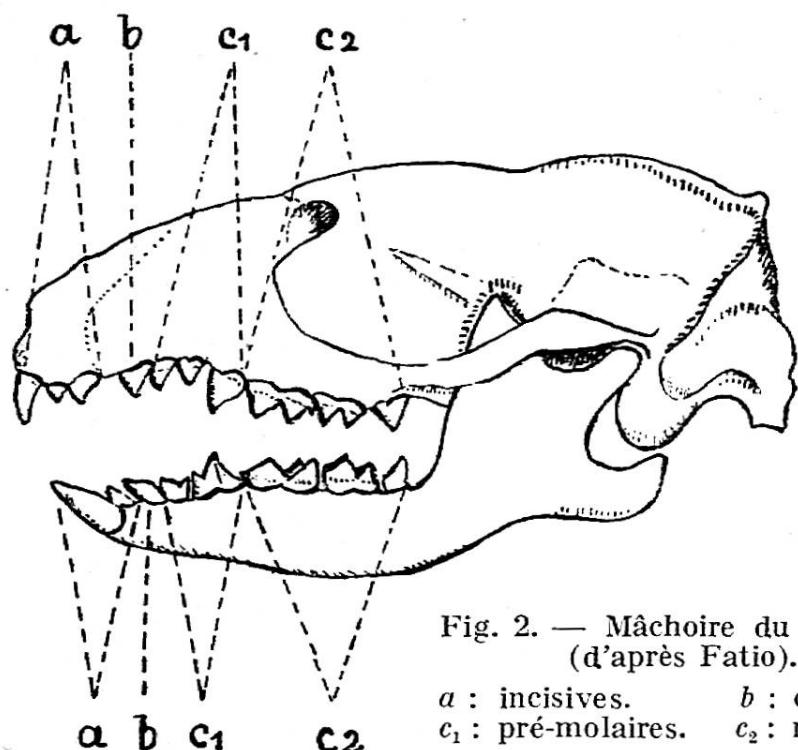


Fig. 2. — Mâchoire du hérisson
(d'après Fatio).

a : incisives. *b* : canines.
c₁ : pré-molaires. *c₂* : molaires.

Cependant, ses dents sont moins aiguës que celles de ses proches parents la musaraigne et la taupe, ce qui est en corrélation avec son régime partiellement végétarien.

Sa résistance aux poisons des serpents est d'un intérêt spécial. Quand le hérisson l'attaque, le serpent dressé, sur la défensive, se jette brusquement en avant, pour mordre ; le hérisson, dans un éclair, baisse la tête et présente aux dangereux crochets son capuchon épineux. Le coup peut se répéter plusieurs fois jusqu'à ce que le

¹ Plusieurs observateurs dignes de foi rapportent que le hérisson peut se rouler parmi les fruits tombés à terre en sorte que ces fruits sont embrochés par les piquants et emportés. Il semble que dans ce cas le hérisson ne s'enroule que par réaction à des excitations internes ou externes comme la vue d'un chien. Le transport des fruits ne serait qu'un phénomène fortuit. Les observations concernant les déplacements d'objets utiles à la confection du nid s'interprètent de même. Il est démontré que ce transport s'effectue essentiellement par la bouche ; le charriage par les piquants n'est qu'un phénomène accidentel.

hérisson arrive, avec ses piquants frontaux, à immobiliser le serpent au sol, et, alors, à le mordre ; à moins qu'il ne réussisse d'emblée à saisir son adversaire à la nuque et à l'exécuter en lui broyant d'un coup de dent le bulbe rachidien (centre respiratoire vital).

Exceptionnellement, le hérisson peut être mordu ; on sait qu'il se montre réfractaire au venin ; cependant, son immunité n'est pas absolue comme on le supposait autrefois. Plusieurs morsures consécutives lui causent une maladie grave et même le tuent.

De tels accidents n'arrivent d'ailleurs que dans des conditions expérimentales.

Le hérisson résiste non seulement au venin de serpent, mais aussi à d'autres poisons dont l'effet est plus facile à expérimenter quantitativement. Ainsi, une dose de cantharidine, substance tirée de la cantharide, mortelle pour un hérisson suffit pour tuer 20 hommes.

En rapportant l'effet à l'unité de poids du corps, on exprime la même chose en disant qu'une dose mortelle pour 1 kg. de hérisson empoisonne 3000 kg. d'homme¹.

De même, le hérisson est bien plus résistant que d'autres mammifères aux toxines diphtérique et tétanique, il est réceptif par contre pour la strychnine et la morphine.

(La mangouste de la famille des civettes (Viverridés) est aussi connue comme tueuse de serpents ; contrairement au hérisson, elle ne serait pas immunisée d'après Brehm (4^e édition), mais n'éviterait le danger que grâce à sa seule adresse².)

Le revêtement de piquants, la capacité de s'enrouler et l'immunité antivenimeuse ont été certainement d'une grande efficacité pour la conservation de l'espèce ; d'ailleurs les découvertes géologiques prouvent que le groupe du hérisson a persisté presque sans modification depuis l'Oligocène, c'est-à-dire depuis le Tertiaire ancien.

Les principaux ennemis du hérisson à l'heure actuelle sont le renard et le putois, puis, dans les grandes forêts, le grand-duc (qui a chez nous presque complètement disparu), et, dans les lieux habités, le chien. L'homme, d'habitude, tolère volontiers cette bête curieuse qui l'intéresse, d'ailleurs il croit utile qu'elle pourchasse souris et insectes, et aussi parce qu'en captivité elle s'apprivoise dans une certaine mesure. Cependant son cerveau antérieur est petit et dépourvu de circonvolutions, ce qui place cet animal assez bas, au point de vue intellectuel, dans la série des mammifères.

Les plus graves dangers lui viennent d'ennemis bien plus petits :

¹ D'après Duvernoy, c'est une des particularités du hérisson de pouvoir manger impunément de grandes quantités de cantharides.

² Fayer constate qu'une mangouste mordue cruellement par un cobra ne s'en ressent pas, par contre elle succombe aux attaques d'un deuxième cobra qui la mord le lendemain. A. Calmette injecte à une mangouste 4 doses mortelles pour un lapin et elle ne présente aucun symptôme, avec 6 doses elle est malade deux jours, il faut 8 doses pour la tuer.

(Notes du traducteur tirées, de M. Phisalix : *Animaux venimeux et venins*, 1922.)

il est victime de nombreux parasites. Les tiques (ixodes) se fixent parfois en abondance parmi ses piquants et son tube digestif héberge différents vers parasites, vers plats (cestodes) ou vers ronds (nématodes). Quand il ne succombe pas précocement aux attaques de ses ennemis, il atteint 8 à 10 ans.

Dispersion de la famille. — Sommeil hibernal et réveil printanier.

Le tableau de Hainard représente une des premières sorties en famille, alors que la mère allaite encore ses petits. Le moment arrive bientôt où les jeunes sont sevrés et deviennent indépendants ; c'est de plus en plus librement qu'ils parcourent la région, de sorte que le lien familial se rompt et que chaque animal se préoccupe pour son compte de choisir ses quartiers d'hiver. Chacun cherche une cachette convenable qu'il rembourre après avoir parfois creusé une cavité de 30 cm. de profondeur.

Dès les premiers froids, disons en novembre, l'animal se recroqueville dans son gîte. Sa régulation thermique cesse. D'ailleurs, même à l'état normal, elle ne fonctionne pas avec la perfection qui caractérise les mammifères supérieurs. L'animal hiberne comme un vertébré à température variable, c'est-à-dire que sa température propre est déterminée par celle du milieu ambiant.

L'activité cardiaque et la respiration sont fortement réduites. Les mouvements respiratoires peuvent même s'interrompre plusieurs minutes durant, puis il se produit une douzaine d'inspirations consécutives rapides. On a mesuré la diminution des échanges respiratoires en dosant les gaz. La quantité d'oxygène absorbé et celle d'acide carbonique rejeté ne sont que le 1/40 ou 1/50 de celles de l'animal éveillé. Il en résulte que la graisse mise en réserve pour les combustions internes est économisée ; le glycogène (amidon animal) et les albumines ne sont absolument pas attaqués.

Dans le commentaire du premier tableau de la série (Marmottes) on a déjà précisé que l'apparition du sommeil hibernal n'est pas provoqué directement par la température du milieu externe (ainsi, on a vu un loir entrer en léthargie, pour un mois, en juin, par 15° ou 16° C.). Il est dû à des sécrétions internes, surtout de la thyroïde. La thyroïde, à vrai dire, ne se modifie extérieurement que très peu, mais sa structure intime offre des transformations évidentes.

En hiver, les cellules glandulaires sont aplatis, donc à peine fonctionnelles, tandis qu'au printemps elles deviennent cylindro-cubiques et elles entrent en pleine sécrétion.

Le réveil se produit après trois ou quatre mois de sommeil en février ou mars. L'animal récupère en peu de temps toute son activité vitale par la combustion du glycogène mis en réserve qui est rapidement transformé.

On peut provoquer expérimentalement le réveil par une injection d'extrait thyroïdien. Dans une expérience de ce genre, la température du corps est montée en 1 h. ½ de 8 à 31° et les échanges respiratoires se sont révélés bien plus actifs que chez un animal étudié en été (émission de gaz carbonique rapportée à 1 kg. de poids du corps, en 24 h. : animal normal en été, 45 gr., au réveil 691 gr. soit 15 fois plus environ !) Ainsi le sommeil hibernal dépend de conditions sécrétrices internes. Il convient de relever que la cause du phénomène n'en est que plus obscure puisque nous ignorons encore les raisons des modifications hormonales.

Peu après le réveil printanier, les animaux commencent à s'accoupler ; la période du rut dure d'avril à mai et, sept semaines après l'accouplement, au début de l'été, les jeunes naissent.

(*A suivre.*)

A. STEINER, Berne. Trad. E. D.

LES LIVRES

Initiation et curiosités mathématiques par A. Bruneau ; Fernand Nathan. éditeur, Paris.

On oublie trop que la science des nombres fut à l'origine basée sur des nécessités uniquement pratiques. Ce n'est que dans une période déjà fort avancée de la civilisation qu'elle s'est élevée jusqu'aux spéculations désintéressées.

L'auteur a voulu initier les jeunes aux mathématiques en leur faisant découvrir les propriétés des nombres. Il se servira des jeux et récréations mathématiques pour leur rendre plus aisée l'acquisition des connaissances nouvelles et se justifie en citant ces paroles de Leibnitz : « Les hommes ne sont jamais plus ingénieux que dans l'invention des jeux ; l'esprit s'y trouve à son aise ; il serait à souhaiter qu'on eût un cours entier des jeux, traités mathématiquement ».

M. Bruneau a eu raison : son livre est du plus grand intérêt et c'est un plaisir d'entrer à sa suite dans le domaine des mathématiques.

Les Pèlerins du soleil par Henri Tanner, Victor Attinger, éditeur, Neuchâtel.

Un flâneur au siècle de l'automobile est un être assez rare pour qu'on s'intéresse à ce qu'il nous confie. C'est le seul qui puisse prétendre pénétrer un peu dans l'intimité des gens et des choses. Aussi, à suivre les traces des deux Pèlerins du soleil, notre plaisir se mêle d'un certain sentiment d'envie.

La route du soleil va des Alpes à la mer ; ses paysages sont familiers à beaucoup d'entre nous, et, du Valais à la Provence, nous avons rencontré les mêmes personnages, respiré les mêmes odeurs, éprouvé les mêmes éblouissements.

Nous retrouverons donc des connaissances tout le long du chemin en faisant le pèlerinage auquel Henri Tanner nous convie.

COURSES

D'ÉCOLES
ET DE SOCIÉTÉS

SALANFE 1914 m. VALAIS

HOTEL DENT DU MIDI

Ouverts de juin à octobre. Pour écoles : soupe, couche, café au lait, Fr. 2.— par élève.
Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.
Tél. Salanfe 628 82 Coquoz Frères et Cie propr. Hiver : Salvan 629 35 Membres C.A.S.

AUTOCARS DE LÉCRAZ - GENÈVE

RUE DES MÉLÈZES

COURSES SCOLAIRES

Zurich (Expo) et toutes destinations.
Arrangements des plus favorables.

TÉLÉPHONE 4.90.70

Superbes circuits : Auvergne,
Châteaux de la Loire, Alsace, etc.

LA GRUYERE

But de courses
pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. Grandes facilités pour trains spéciaux. Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. S'adresser aux Chemins de fer électriques de la Gruyère, Bulle, téléphone 85, et Fribourg, tél. 12 63.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT



- Prêts hypothécaires et sur nantissement**
- Dépôts d'épargne**
- Emission d'obligations foncières**
- Garde et gérance de titres**
- Location de coffres-forts (Safes)**

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A.

Des idées pour vos lectures de vacances

NOUVEAUTÉS

	Fr.
AMIGUET, PH.	2.75
AUBRY, O.	3.70
BAILLY, AUG.	3.25
BARTHELL (M.).	2.75
BAUM, V.	3.70
BENOIT, P.	2.75
BOVEN, P.	5.—
BRASILLACH, R.	2.75
BRION, M.	4.40
BROMFIELD, L.	4.75
BUCK, P.	3.10
CAHUET, A.	2.75
CHABLE, J. E.	3.—
CLAUDE, G.	3.50
CRONIN, A. J.	3.70
FAESI, R.	4.—
FLORNOY, B.	3.50
FÖLDÉS, J.	2.75
JALOUX, EDM.	2.75
LAGERLÖF, S.	2.75
MAUROIS, A.	2.75
MITCHELL, M.	7.—
MONHERLANT, H. DE.	3.10
PALÉOLOGUE, M.	2.90
PEITREQUIN, J.	3.50
POURTALÈS, G. DE.	4.—
RAMUZ, C.-F.	2.75
ROPS, D.	4.40
ROUFFY, TH.	4.50
SAINT-EXUPÉRY, A. DE.	2.75
SILVESTRE, CH.	2.75
TRAZ, R. DE.	3.70
—	3.50
VICTOR, P. E.	5.—
VINCENT, R.	2.90
WYSS-DUNANT.	5.—
ZOLLINGER, J. P.	5.—

NOUVEAUTÉS DES COLLECTIONS PAYOT, PARIS

BRANDI, C.	Charles-Quint	8.85
DANZEL, TH.	Magie et science secrète, 37 gr.	3.70
DITMARS, R.	La lutte pour la vie dans le monde animal, 16 pl.	4.65
GROUSSET, R.	L'Empire des steppes, Attila, Gengis-khan Tamerlan	11.40
LA CHEVASNERIE, A. DE.	Gibiers et chasses d'Europe, 21 photos	5.70
MELLAND, F.	Les éléphants d'Afrique, 18 dessins	3.50
MOURIN, M.	Histoire des grandes puissances depuis la guerre	7.—
LA TECHNIQUE DU FILM,	par 16 artistes et spécialistes d'Hollywood	3.50
WALS, H. DE.	La chasse à Java	3.50
WAVRIN, M ^{me} DE.	Les bêtes sauvages de l'Amazone, 24 photos	5.70

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique